



COMMISSION DE
L'OCEAN INDIEN

RELEVÉ DES DÉCISIONS

**29^{EME} CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMISSION
DE L'OCEAN INDIEN**

**MORONI, UNION DES COMORES
10-11 AVRIL 2014**

Point 1 Approbation de l'ordre du jour

Le Conseil approuve l'ordre du jour.

Point 2 Suivi de la mise en œuvre des axes stratégiques**2.1.a. Appui à la sortie de crise à Madagascar**

Le Conseil:

- a. félicite les autorités malgaches et la communauté internationale pour l'organisation d'élections crédibles et reconnues par tous ;
- b. apprécie positivement le rôle actif et reconnu des Etats membres et du Secrétariat général dans la résolution de la crise politique à Madagascar ;
- c. demande au Secrétaire général de poursuivre les efforts entamés pour consolider les institutions démocratiques malgaches ;
- d. soutient la proposition du Secrétaire général d'organiser une table ronde des bailleurs de fonds consacrée à la sécurité alimentaire d'ici le mois de juin 2014, en vue de soutenir le redressement économique de Madagascar
- e. se réjouit de la nomination du premier ministre de la République de Madagascar intervenue le 11 avril 2014.

2.1.b. Troisième Conférence internationale des Petits Etats insulaires en développement (PEID)

Le Conseil souligne l'importance de la 3^{ème} Conférence internationale des Petits Etats insulaires en développement pour la reconnaissance internationale des défis spécifiques au développement de nos pays membres, et pour cela :

- a. soutient les actions du Secrétariat général dans le cadre de la préparation de la 3^{ème} Conférence internationale sur les PEID et la célébration de l'année internationale des PEID, particulièrement le lancement officiel du Défi côtier pour l'océan Indien occidental ;
- b. demande aux pays membres de participer à la finalisation du plaidoyer de la COI en vue de sa soumission et validation lors du IV^{ème} Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement en juillet 2014 ;
- c. demande aux pays membres du comité d'organisation de la Conférence au niveau du Système des Nations unies, notamment les Seychelles en tant que porte-parole du groupe AIMS, de tenir informé le Secrétariat général de l'évolution des préparatifs ;
- d. demande aux Seychelles d'appuyer le Secrétariat général dans son rôle de coordination du groupe AIMS, par l'intermédiaire de son ambassadeur chargé des questions des PEID et du changement climatique ;
- e. recommande une visite annuelle du Secrétaire général de la COI à New York pour réunir les ambassadeurs des pays du groupe AIMS, conformément aux recommandations de la réunion ministérielle de la COI du 10 janvier 2014 aux Seychelles ;

- f. accorde son soutien à la candidature de la République des Seychelles en vue de succéder, en novembre 2014, à Nauru à la présidence de l'Alliance des Petits Etats insulaires (AOSIS).

2.2.a. Connectivité régionale

Le Conseil :

- a. félicite le Secrétariat général pour l'élaboration et la diffusion du « rapport sur le bien-fondé d'un système maritime régional » et de l'ouvrage « les Ailes de l'Indianocéanie », qui offrent une base de réflexion solide sur la problématique de la connectivité régionale ;
- b. demande au Secrétaire général de veiller à l'implication des parties prenantes des pays membres pour élaborer des programmes sur la connectivité maritime et numérique, devant être proposés pour financement sous le 11^{ème} FED ;
- c. prend note de la proposition des Seychelles de mettre en place un marché unique du transport aérien de l'Indianocéanie ;
- d. Demande au Secrétariat Général de faire circuler aux Etats membres plus d'informations afin que les secteurs concernés puissent faire des études préalables.
- e. approuve l'organisation de la Conférence ministérielle du transport aérien et du tourisme, ainsi que la proposition des Seychelles de l'accueillir avant le prochain Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la COI.

2.2.b. Programme régional de sécurité maritime (MASE)

Le Conseil :

- a. confirme l'engagement des pays membres à participer activement à l'effort de promotion de la sécurité maritime régionale, en étroite collaboration avec les organisations régionales, la communauté internationale et les partenaires au développement ;
- b. demande au Secrétaire général de veiller à la proposition d'une suite du programme, dans le cadre de la sous-enveloppe « transrégionale » du 11^{ème} FED ;
- c. soutient la poursuite des discussions entre les Etats membres sur les questions relatives au centre de fusion d'information.

2.3. Gestion durable des terres

Le Conseil :

- a. félicite le Secrétariat général pour l'élaboration de la Stratégie régionale de mobilisation de ressources financières pour la gestion durable des terres et l'approuve; et
- b. demande au Secrétaire général d'approcher les partenaires en vue d'en assurer la mise en œuvre.

2.4. Projet de plateforme numérique régionale

Le Conseil :

- a. soutient la proposition de mise en place d'une plateforme numérique régionale, en tant qu'outil essentiel d'intégration régionale ; et
- b. demande au Secrétaire général de lancer les appels d'offres correspondants et de solliciter les bailleurs possibles, tels que l'Union européenne, dans le cadre des instruments financiers FED et FEDER.

2.5. Conférence sur l'économie bleue / océanique dans l'Indianocéanie

Le Conseil :

- a. approuve l'organisation de la Conférence sur l'économie bleue/océanique dans l'Indianocéanie, ainsi que la proposition de la France/Réunion de l'accueillir ;
- b. demande au Secrétaire général de transmettre aux pays membres une note conceptuelle sur la Conférence dans les meilleurs délais.

Point 3 Finances et administration
--

3.1. Projets de budget 2014

Le Conseil approuve une augmentation de 15% du budget en 2014 aux conditions suivantes :

- a. un engagement du Secrétariat général à tendre vers une croissance nominale 0 en euro du budget pour les années 2015 et 2016 ;
- b. la soumission aux Etats membres de comptes analytiques sur les contributions réelles des Etats membres, au-delà des seules contributions au budget, tant au fonctionnement du Secrétariat général qu'aux projets ;
- c. prend note des réflexions de la République de Madagascar vis-à-vis de la révision des clés de répartition des contributions, selon les discussions qui ont eu lieu durant le 26^{ème} Conseil des Ministre.
- d. la transmission aux Etats membres d'une note d'analyse du Secrétariat général sur les coûts/bénéfices pour la COI de l'Accord de contribution avec l'Union européenne.
- e. La mise en place dans les plus bref délais d'un comité budgétaire pour examiner les propositions budgétaires de la COI

3.2. Durée des mandats des chargés de mission

Le Conseil :

- a. autorise un nouveau mandat/contrat sur la base des demandes formulées par les Etats concernés pour les postes de chargé de mission ;
- b. invite le Secrétariat général à approfondir la réflexion sur les procédures entourant les renouvellements ou extensions des contrats des cadres professionnels et intermédiaires.

3.3. Note d'information sur l'étude pour des financements innovants

Le Conseil demande au Secrétaire général :

- a. de mettre en place un comité budgétaire ad hoc pour analyser les propositions de financements innovants présentées et toute autre question budgétaire ; et
- b. d'en assurer sa convocation dans les plus brefs délais avec le soutien des Etats membres.

Point 4	IV^{ème} Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement
----------------	--

4.1. Présentation de l'état d'avancement de l'organisation du IV^{ème} Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement par l'Union des Comores

Le Conseil :

- a. prend note des informations fournies par l'Union des Comores sur l'organisation du IV^{ème} Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement ;
- b. approuve la proposition d'organiser une réunion préparatoire au Sommet entre l'Union des Comores et le Secrétariat général.

4.2. Note d'information sur le 11^{ème} FED

Le Conseil prend note des bonnes avancées dans l'exercice de la programmation du 11^{ème} FED et de la concertation entamée et à poursuivre concernant le Programme opérationnel de coopération territoriale (POCT) pour la période 2014-2020.

Le Conseil invite le Secrétariat à impliquer étroitement les Etats membres dans le processus de la programmation du 11^e FED.

4.3. Hymne de la COI

Le Conseil :

- a. demande au Secrétaire général d'étudier les possibilités de créer un hymne de la COI avec les artistes de la région, en vue de le proposer, dans la mesure du possible, au IV^{ème} Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement ;
- b. approuve la proposition de la France/Réunion d'accueillir une résidence d'artistes à cet effet.

4.4. De la Commission à la Communauté de l'océan Indien

Le 29^{ème} Conseil propose au prochain Conseil d'examiner la proposition de changement de dénomination de la Commission de l'océan Indien en Communauté de l'océan Indien, sans implications sur les conditions prévues dans l'Accord de Victoria et sans changement dans les Etats membres de cette Communauté.

4.5. Elargissement et/ou approfondissement de la COI

Le Conseil:

- a. félicite le Secrétaire général pour le rapport sur l'élargissement et l'approfondissement de la COI et prend note des suggestions formulées ;

- b. invite le Secrétariat général à approfondir, en consultation avec les Etats membres et d'ici le prochain Conseil, la réflexion sur un cadre général d'élargissement et d'approfondissement de la COI ;
- c. décide d'une réforme des statuts permettant de créer un statut d'observateur, à l'unanimité des Etats membres.

Point 5	Divers
----------------	---------------

5.1. Initiative pour la mise en place d'un partenariat humanitaire des îles du Sud-Ouest de l'océan Indien

Le Conseil prend note de la fiche présentée par l'Union des Comores et propose sa soumission au Secrétariat général pour examen.

Point 6	Approbation du relevé des décisions
----------------	--

Le Conseil approuve le relevé des décisions présenté.

Approuvé par :

**M. El Anrif
Saïd Hassane**

Pour l'Union
des Comores

**Mme Claudine
Ledoux**

Pour la France

**Mme Arisoa
Lala
Razafitrimo**

Pour
Madagascar

**Dr. Arvin
Boolell**

Pour Maurice

**M. Jean Paul
Adam**

Pour les
Seychelles